

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 30 octobre 2020

Le 30 octobre 2020 à 18h30 à la mairie de Borne.

Date de convocation : 24 octobre 2020. Conseillers en exercice : 7.

Conseillers présents : Champel Thierry, Gleyze André, Gleyze Jeannine née Barbut, Laborde Josette, Michel Yves., Perrin Jean-Michel, Tailland Thierry.

Objet : Convention de mise à disposition de toilettes sèches par le P .N.R. des Monts d'Ardèche au profit de la commune de Borne.

Par délibération en date du 14 janvier 2020, le conseil municipal de Borne a sollicité le P.N.R. des Monts d'Ardèche afin de bénéficier de l'opération « coup de pouce installation de toilettes sèches ». Le PNR a répondu favorablement. Le règlement de cette aide stipule que l'équipement doit rester propriété du P.N.R. pour une durée de cinq ans et qu'à l'issue de ce délai, il deviendra propriété communale ; l'entretien, les réparations et le renouvellement seront à la charge de la commune. Afin de formaliser ces disposition, le P.N.R.M.A. a établi une convention qu'il nous propose d'approuver avant de nous fournir l'équipement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver les termes de la convention concernant l'installation de toilettes sèches proposée par le Pac Naturel Régional des Monts d'Ardèche telle que présentée en annexe**
- **De charger le Maire de signer ladite convention au nom de la commune de Borne**

Ainsi fait et délibéré à Borne le 30 octobre 2020.

Pour extrait conforme, le Maire, Thierry Champel